



# AMICALEMENT WEB



**SAISON 2013-2014 – N°99 – 18 novembre 2013**

## COTISATION 2013-2014

Adresser un chèque de 20€ à l'ordre de l'Amicale des Educateurs, à : Jean-Luc MANSO 57B, chemin des Dessus de Chailluz 25000 BESANCON.

Les cartes 2013-2014 vous seront expédiées prochainement, avec le bulletin trimestriel, Amicalement Foot n°20.

## Le football des princesses entre en action !

La Fédération Française de Football et ses instances, en partenariat avec l'Education Nationale, l'UNSS et l'USEP renouvelle son action envers les jeunes filles : le football des princesses.

L'action "le football des princesses", en partenariat avec l'Education Nationale, l'UNSS et l'USEP est organisée en amont de la phase qualificative de l'équipe de France féminine au mondial féminin 2015, au Canada.

Les associations sportives filles des écoles primaires, des collèges et lycées peuvent s'inscrire à cette opération. Une fois inscrites, elles devront réaliser une vidéo autour des valeurs citoyennes de l'équipe de France Féminine, pour la partie culturelle. Elles devront réaliser une production artistique. Celle dernière sera basée sur des valeurs telles que : émotion, solidarité, respect, supporters.

Pour la partie sportive, ces classes mettront en place un module football de plusieurs séances et participeront à deux rencontres sportives inter classes en fin de module.

4 classes de primaire, 4 AS collège et 4 AS lycée seront invitées au match de l'équipe de France Féminine, France - Hongrie, qualificatif pour la coupe du monde. Les écoles qui s'inscrivent recevront toutes des posters et des cartes postales de l'équipe de France.

Inscription à l'opération « le football des princesses », **jusqu'au 30 novembre**.

## AMICALEMENT FOOT

Le bulletin trimestriel de notre Amicale, devrait être expédié cette semaine. Au sommaire : l'A.G. nationale, à Canet-en-Roussillon, le DTN François BLAQUART dans le Jura, le 13<sup>e</sup> loto, les équivalences dans les diplômes fédéraux, les modules de formation 2014, le changement d'entraîneur en Equipe de France Féminine, etc...

Tous les adhérents à jour de cotisation, le recevront avec leur carte 2013-2014. Les « retardataires », pour la dernière fois... sauf s'ils s'acquittent **avant le 31 décembre 2013**.